



Grandes cultures

N°19

02/08/2016



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

www.limousin.synagri.com

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO
FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr

Suppléance : CDA 87

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / CDA 87

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance :

FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / CDA 87

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance :

FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre

Régionale d'Agriculture Aquitaine

Limousin Poitou-Charentes

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional de

l'Alimentation Aquitaine-

Limousin-Poitou-Charentes

22 Rue des Pénitents Blancs,

87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé
du végétal Grandes cultures
ALPC N°19 du 02/08/2016 »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur www.limousin.synagri.com et sur le site de la DRAAF www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin édition « Limousin » de votre choix gratuitement sur simple demande à nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades phénologiques** : de 9 feuilles à floraison ;
- **Oscinie** : Risque faible sur la quasi-totalité des parcelles, les maïs étant au-delà du stade « 6 feuilles » ;
- **Ambroisie** : Rester vigilant.

Opération « Signalement AMBROISIE »



LA CARTE DES
SIGNALEMENTS



CARTE DES SIGNALEMENTS

ENVOYER UN
SIGNALEMENT



SIGNALER UNE ADVENTICE

Du 25 juin au 10 septembre 2016

Contribuez à la réalisation d'une carte des Ambrosies

Inscrivez-vous sur le site

<http://www.signalement-adventices.fr/>

Adressez une photo géolocalisée depuis votre Smartphone

• Stades phénologiques et observations du réseau

Aujourd'hui le réseau compte 11 parcelles : 7 en Haute-Vienne, 1 en Corrèze et 3 en Creuse.

Cette semaine, **7 parcelles du réseau ont été observées** :

- 28 % sont au stade « + de 9 feuilles » ;
- 14 % sont au stade « 5 noeuds » ;
- 14 % sont au stade « Epiaison sortie panicules » ;
- 44 % sont au stade « Floraison ».

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées		
				Oscinies	Cicadelles	Pyrales
87 - Panazol	03/05/2016	Es albatros	Floraison			
87 - Mézière / Issoire	04/05/2016	PR39F58	<i>Parcelle non observée</i>			
19 - Saint-Chamant	05/05/2016	Millesim	<i>Parcelle non observée</i>			
23 - Saint-Chabrais	05/05/2016	LG 30275	Epiaison			
87 - Flavignac	06/06/2016	Anjou 277	Floraison			Rares pieds touchés
87 - Janailhac	06/06/2016	Ambrosini	Floraison			
23 - Saint-Dizier-Leyrenne	08/05/2016	Millesim	<i>Parcelle non observée</i>			
23 - Saint-Priest-la-Feuille	16/05/2016	Provexx	5 noeuds			
87 - Saint-Yrieix-la-Perche	16/05/2016	Corioli	<i>Parcelle non observée</i>			
87 - Feytiat	17/05/2016	Tri Cs	11 feuilles			
87 - Glandon	24/05/2016	Codilor	9 feuilles et +	Présence		

Pour la saison 2016 les semis se sont étalés de début mai à mi-juin donc des parcelles avec des stades de « 9 feuilles » à « Floraison », et au sein d'une même parcelle des stades très hétérogènes.

Cumul des températures base 6 maxi 30 au 31 juillet 2016			
	Semis le 01/05	Semis le 20/05	Semis le 10/06
Ahun (23)	909	799	619
Boussac (23)	923	814	633
La Souterraine (23)	962	833	641
Magnac Laval (87)	1001	862	662
Limoges B. (87)	982	852	653
St-Yrieix-la-Perche (87)	943	818	627

Cumuls nécessaires en °J (degrés jours base 6 à 30°C) entre le semis et le stade floraison :

- Très précoces (indice 220/240) 790 à 835
- Précoces (indice 240/280) 825 à 870
- Demi précoces Cornés Dentés 850 à 930
- Demi précoces Dentés 920 à 975
- Demi tardifs (310/330) 975 à 1020
- Tardifs et très tardifs 1020 à 1070

- **Oscinie**

Observations du réseau : Une faible présence d'oscinie est observée sur la parcelle de Glandon (87).

Symptômes

Les symptômes ne sont pas toujours visibles aux stades jeunes, mais se remarquent plus facilement au stade 6-7 feuilles du maïs :

- Morsures sur feuilles et présence de décolorations jaunes, parallèles à la nervure centrale. Les feuilles attaquées sont déformées ;
- Accolements de l'extrémité des feuilles du cornet (anse de panier) ;
- Tallage à la suite de la destruction de l'apex par les larves.

Période de risque : Du stade « 1 feuille » au stade « 6 feuilles ».

Evaluation du risque – oscinie

Risque faible sur la quasi-totalité des parcelles, les maïs étant au-delà du stade « 6 feuilles ».

- **Pyrale**

Observations du réseau : quelques rares pieds touchés par la pyrale sur la parcelle de Flavignac (87).

Symptômes : de « 10 feuilles » à « floraison » : perforation des feuilles « en coup de fusil » par les jeunes larves de pyrale à la recherche de la panicule.

- **Datura stramoine**

Caractéristiques : Espèce annuelle, Famille des solanacées, odeur caractéristique, nitrophile, graines viables durant de nombreuses années, fruits épineux (40 à 60 graines) et plusieurs fruits par pieds, époque de levée printemps été.



Plante toxique !

Adventice riche en alcaloïdes dans tous les organes (fleurs, feuilles, graines). Il suffit d'un pied par 25 m² pour provoquer des intoxications aiguës et mortelles de bovins via l'ensilage de maïs (*Thèse Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 2007*)

RAPPEL : pour le maïs grains et tournesol : maximum 0,1 % de graines (*Règlementation européenne décembre 2013*)

Règlement UE 1275/2013		
Substances indésirables	Produits destinés aux aliments pour animaux	Teneur maximale en mg/kg (ppm) d'aliments pour animaux d'une teneur en humidité de 12 %
1. Graines de mauvaises herbes et fruits non moulus ni broyés contenant des alcaloïdes, des glucosides ou autres substances toxiques, isolément ou ensemble, dont:	Matières premières des aliments pour animaux et aliments composés pour animaux	3 000
— <i>Datura</i> sp.		1 000

• Ambroisie

La lutte préventive est indispensable si on veut limiter son développement :

- Agir dès les premières taches ;
- Nettoyer les talus, chemins ... ;
- Surveiller les friches ;
- Nettoyer le matériel de récolte ;
- Favoriser les cultures à couvert permanent ;
- Réduire le stock semencier (faux semis, déchaumage, labour...) ;
- Eviter la montée à graines (binage, fauchages...).

Eradiquer ces plantes est un objectif impossible : il s'agit plutôt de les gérer avec efficacité. En complément de la réglementation, la prévention (réseau de surveillance, code de bonne conduite de jardinerie ...) et une action précoce contre ces plantes en milieu naturel sont plus rentables à moyen et long terme qu'une gestion curative.

Attention : présence en Limousin de cette plante au pollen fortement allergisant : consultez la note technique régionale de la FDGDON Haute-Vienne sur : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/Les-notes>

Pour tous renseignements complémentaires et pour participer au repérage des plants d'ambroisie, vous pouvez également contacter :

FDGDON Haute-Vienne - tél : 05.55.04.64.06, mail : fdgdon87@gmail.com

CPIE DES Pays Creusois – tél : 05.55.61.95.87, mail : abodin@cpiepayscreusois.com

CPIE de la Corrèze - tél : 05.55.95.93.79 mail : florence.compain@yahoo.fr

Ou votre conseiller habituel qui pourra prendre contact avec les référents départementaux.

Consultez la liste des espèces qui peuvent être confondues avec l'ambroisie en suivant ce lien :

<http://www.ambroisie.info/pages/reconn.htm>

Un site Internet est spécialement dédié à la thématique : l'Observatoire des ambrosies

À découvrir sur ce lien : <http://www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm>

Prochain bulletin : mardi 6 septembre 2016

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Grandes cultures – édition Limousin sont les suivantes :
la FREDON, les Chambres d'Agriculture, l'EPL de Saint-Yrieix, l'EPL des Vaseix et NATEA Agriculture.

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

" Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".